



# Fédération Française des Pêcheurs à la Mouche et au Lancer

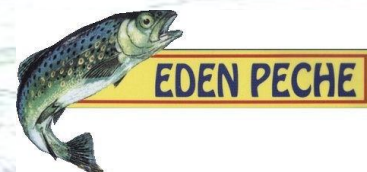
## Championnat de France Promotion Nationale – « Rivière »

### Critérium des deux Buëch (Hautes-Alpes)



07 juin 2015

29<sup>ème</sup> édition



#### Organisation:

### Club Mouche Tricastin

Tél. : 04 75 04 89 37 / 06 58 19 87 61 (Ch. Avinaud)  
<http://gpsenclavedespapes.over-blog.com/>



En partenariat avec LA TRUITE DU BUËCH  
[truite.buech.free.fr/](http://truite.buech.free.fr/)



**Cher ami,**

**Votre candidature a été retenue par la FFPML pour participer au CRITERIUM des DEUX BUËCH en Promotion Nationale.**

**Précision importante : le Critérium se fera exclusivement sur le Grand Buëch**

**Nous aurons donc le plaisir de vous recevoir le 07 juin 2015 pour sa 29<sup>ème</sup> édition. Le critérium se fera sur 3 manches vous serez 36 compétiteurs**

**Vous trouverez ci-joints de nombreux renseignements pour vous aider à préparer au mieux votre compétition.**

**Pendant cette manifestation n'oubliez pas que vous n'êtes pas prioritaires dans l'utilisation de la rivière.**

**Restez courtois à l'égard des riverains, pêcheurs et autres promeneurs que vous rencontrerez.**

**En cas d'empêchement remettant en cause votre participation au critérium, veuillez nous prévenir au plus tard 9 jours avant le début de la compétition au 06 58 19 87 61.**

**Nous vous souhaitons un agréable séjour dans le pays des deux Buëch (Hautes-Alpes) et bonne chance pour votre compétition.**

**Pour le comité d'organisation,  
le Président du Club Mouche Tricastin  
Christian AVINAUD**

# CONTACTS HEBERGEMENTS

Guide des hébergements sur : <http://www.buech.com>

+

- Office du tourisme du pays de Serres : 04 92 67 00 67

<http://www.montagne-en-provence.com>

- Office de tourisme de VEYNES : 04 92 57 27 43

- Office de tourisme d'ASPRES-SUR-BUËCH : 04 92 58 68 88

# **SOMMAIRE**

**- Programme**

**- Fédération départementale et AAPPMA concernées**

**- Entraînements**

**- Caractéristiques du Grand Buëch**

# PROGRAMME

## **Dimanche 07 juin 2015**

6 h 20 - Rendez-vous à la maison des associations d'ASPREMONT (mairie)

Pointage et inscriptions des commissaires, licences, certificats médicaux, tirage au sort, attribution des fiches de contrôle (café + gâteaux offerts)

7 h 30 - Départ sur les lots de pêche

### **9 h 00 - Début de la première manche**

11 h 00 - Fin de la première manche  
Retour des fiches au point de rassemblement

### **repas**

Attribution des fiches de contrôle pour la deuxième manche  
Départ des concurrents sur les lieux de pêche

### **12h 30 - Début de la deuxième manche**

14 h 30 - Fin de la deuxième manche

### **15h 30 - Début de la troisième manche**

17 h 30 - Fin de la troisième manche

Retour au lieu de rendez vous

18 h - Résultats – remise des récompenses – vin d'honneur.

**Nota : les arcs-en-ciel seront comptabilisées** (en conformité avec le règlement FFPML).

**- En cas de réclamation relative à l'organisation, au déroulement du concours ou au classement, celle-ci devra être formulée dans un délai maximal de 2 heures après l'annonce des résultats.**

## **Fédération et AAPPMA concernées :**

- **Fédération des Hautes-Alpes pour la pêche et la protection du milieu Aquatique.**
- AAPPMA « L'Arêton Serrois »
- AAPPMA « La Truite du Buëch » site internet : <http://truite.buech.free.fr/>
- AAPPMA « Amicale des pêcheurs Veynois »
- AAPPMA « La Gaule Gapençaise »

Les parcours sur lesquels se déroulent la compétition font partie du domaine public, vous devez être en possession d'une carte munie de la CPMA 2015 (quel que soit son département d'origine).

## **Entraînements**

Si vous souhaitez préparer votre compétition en pêchant les deux Buëch, vous pouvez pêcher :

- a) Le petit Buëch
- b) Le grand Buëch (**interdiction 15 jours avant**)
- c) Le grand Buëch (Aval de Serres, 2<sup>ème</sup> catégorie)
- d) Toutes les autres rivières du département, soit 1700 km de cours d'eau de première catégorie, où la truite est abondante, avec la carte des Hautes-Alpes sur le domaine privé.

**Merci à tous de respecter la règle du « no kill ».**

## **Caractéristiques du Grand Buëch**

Ce document a été établi par le GPS Gap Buëch basse Durance en collaboration avec M. Philippe MOULLEC (garde pêche du CSP).

LE GRAND BUECH (parcours patrimonial)

Le Buëch est une rivière des Alpes du sud qui prend sa source à Lus-la-Croix-Haute (Drôme) à 1900 m (la partie drômoise est gérée par la Fédération des Hautes-Alpes). Il serpente sur 90 km avant de se jeter dans la Durance.

Dans le nord de son parcours, le Buëch est montagnard, marqué par un climat continental de montagne avec des hivers rudes et froids et des étés très chauds. L'insolation annuelle est très importante.

Son régime est pluvio-nival avec d'importantes précipitations à l'automne et lors de la fonte des neiges d'altitude.

Les parcours de pêche se situant au nord, c'est à dire au dessus de St JULIEN-EN-BEAUCHENE, présentent des pentes de l'ordre de 10 %, affirmant son caractère de torrent alpin.

**Secteur1** : ST JULIEN-EN-BEAUCHENE / ASPRES SUR BUËCH :

Les pentes sont de l'ordre de 30 %, débit moyen correct, largeur du lit majeur jusqu'à 25 m, lit mineur 8 à 12 m, courant rapide.

Transport important de matériaux, blocs, galets, gravière, bonnes frayères sur ce secteur. Longue lame rapide, peu de gros trous.

**Secteur 2** : ASPRES-SUR-BUËCH / ASPREMONT

Ce secteur subit en été un étiage plus important dû aux prises d'eau agricoles.

Le lit au passage d'Aspres présente de grands radiers à moyenne épaisseur d'eau.

La charge en matière organique de l'eau est plus élevée, le peuplement piscicole est plus dense et plus diversifié (truites farios, chabots, vairons, loches, chevaines).

Profondeur : 0,4 à 1,5 m coups longs, largeur 5 à 10 m.

Blocs, galets, gravières et frayères constituent l'essentiel des fonds en présence.

**Secteur 3** : ASPREMONT / SERRES :

Élargissement du lit, méandres, température de l'eau plus élevée en été.

On retrouve le même peuplement piscicole qu'en amont avec toutefois une plus grande représentation des « blancs ».

Trous profonds plus nombreux, de 0,5 à 4 m.

Invertébrés aquatiques : Plécoptères, Capnia, Ditygen, Isoperla, Tricoptères, Rhyacophyidae, Hydropsychidae, Ephéméroptères, Baetidae, Heptageneidae, Apeorus,

Caractéristiques générales : Milieu toujours bien oxygéné, aucune source de pollution chimique.

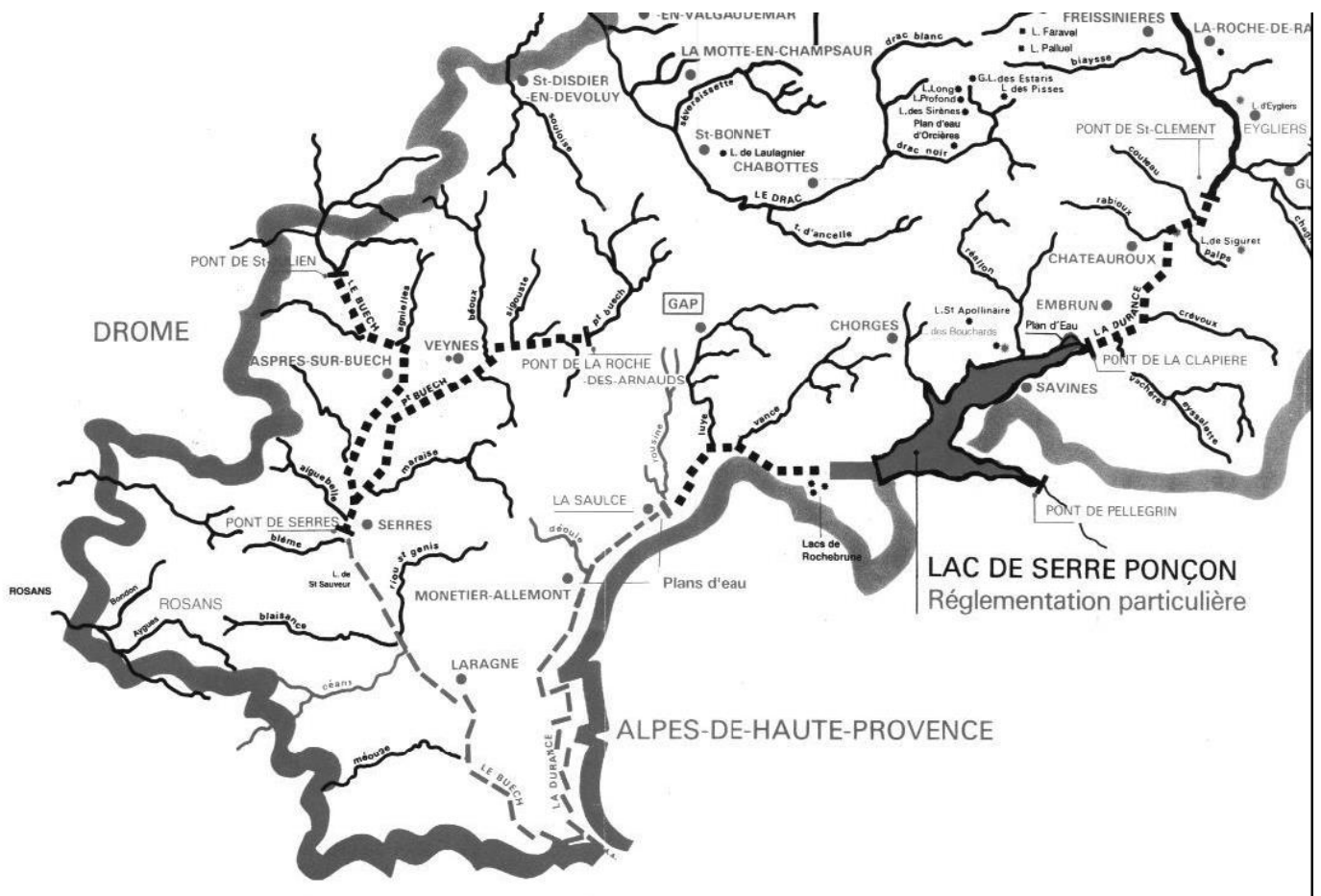
Impact des peuplements :

Lâchers de truites surdensitaires à l'ouverture et en cours de saison.

La végétation rivulaire est rare voire inexistante, quelques variétés de saules et aulnes.

Des changements fréquents de l'emplacement du lit mineur perturbent l'installation de plants sur les berges.

Avec les diatomées, on note la présence quasi générale sur le parcours d'algues d'eau froide gélatineuses (hydraerus) à tendance prolifique suivant l'époque.





*Situation du bassin versant des deux Buëch  
dans le département des Hautes-Alpes*

**IMPERATIF**

**CHAQUE COMPETITEUR DOIT RETOURNER CETTE  
FEUILLE REMPLIE AVANT le 26 Avril 2015/ Buech**

**Courrier :** Christian AVINAUD  
(Club Mouche Tricastin)  
10 rue des micocouliers  
26790 BOUCHET

ou par mail : [christian.avinaud@orange.fr](mailto:christian.avinaud@orange.fr)

Avec les renseignements ci-dessous :

NOM du COMPÉTITEUR .....

NUMÉRO de LICENCE du COMPETITEUR.....

Le NOM du CLUB du COMPETITEUR .....

NOM de l'arbitre **accrédités FFPML**.....

NUMÉRO de LICENCE de l'arbitre.....

Le NOM du CLUB de l'arbitre .....

Je réserve le panier repas du dimanche midi : ..... Panier Repas X 5€ = .....  
(Chèque à l'ordre du Club Mouche Tricastin).

(Ne pas oublier de faire viser les licences par le médecin et avoir en votre possession votre écusson « Apprendre à prendre, apprendre à relâcher »).

ATTENTION : nouveauté 2015, vous devez vous inscrire auprès du club organisateur et lui envoyer un chèque de 36€ à l'ordre de la FFPML.

Bonne pêche !